

## Compte rendu n° 18

### Réunion du Lundi 5 septembre 2016 à 18h30

*Présents : Mr Jacquet·R, Mr Dodré·G, Mme Carlier·A, Melle Trujillo·A-S, Mme Paux, Mr Willkomm·H, Mr Bonnel L, Mme Ledoux*

*Absent excusé : M·Mondot*

#### 1) Compte rendu des délégués

*SISCO : M·JACQUET présente la démission du poste de vice-président, celui-ci sera remplacé lors de la réélection du bureau. Des travaux sont actuellement en cours par la commune de Bernes afin d'aménager une salle de restauration dans le préau de l'école.*

*Signature de la convention et mise en place des régies, une à Roisel, la seconde pour le pôle Berne-Villers-Faucon.*

*Tarifs cantine, le prix du repas est fixé à 3,30 €. Mise en place d'un tarif dégressif pour les fratrics*

*Le prix des temps d'activités périscolaires est fixé à 2,25 € par semaine. Pour les élémentaires mise en place d'un forfait cantine/TAP à 4 €. Premier constat, la participation aux TAP est en augmentation par rapport à l'année précédente.*

*Mise en place d'un site internet ([www.siscohautesomme.fr](http://www.siscohautesomme.fr)).*

#### 2) Contrat agent communal de Mr Boulant

*Le contrat d'un an de Mr Boulant se terminant le 11 octobre 2016, le conseil se réuni ce-jour afin de déterminer la suite de ce contrat. Ce contrat est subventionné sur un contrat de 28 heures la première année, dès la seconde année (sur la base d'un contrat de 20 heures). La différence de 8 heures est à la charge de la commune (soit environ 295 euros par mois). Ce coût supplémentaire est un frein au renouvellement de notre agent communal.*

*Le non-renouvellement du contrat de Mr Boulant est voté à l'unanimité par les conseillers présents. Afin de palier cette décision le conseil municipal décide de se renseigner sur les E·S·A·T (Établissement et Service d'Aide par le Travail).*

### **3) Problème "Éoliennes "**

En raison des problèmes de réception TV et de nuisances sonores M·JACQUET et M·DODRÉ sont en relation avec la société MAIA EOLIS afin de trouver une solution pour nos administrés. En ce qui concerne la réception TV des questionnaires et des dossiers sont adressés aux foyer touchés. Les nuisances sonores sont de plus en plus problématiques pour les habitants de Montigny. Nous avons distribué un second questionnaire aux habitants, nous attendons leur retour en mairie afin de les envoyer au plus vite. Le référent de la société nous informe que le bruit émanant des éoliennes ne peut dépasser 3 décibels la nuit et 5 décibels le jour. Nous espérons l'analyse d'un expert rapidement.

### **4) Alimentation électrique du radar pédagogique "devis"**

Afin d'installer et alimenter le second radar pédagogique rue de Vermand à Montigny (près du transformateur), nous avons demander un devis auprès de la SICAE de la Somme et du Cambrasis. Coût 248 € H·T

Voté à l'unanimité par les conseillers présents.

### **5) Projet aménagement du terrain de tennis**

Comme évoqué dans le compte rendu précédent, M·JACQUET souhaite une lettre expliquant les motivations des jeunes de la commune. Après réception et lecture de cette lettre concernant ce projet d'aménagement de terrain de Futsal et l'étude des différents devis, le conseil donne un avis favorable pour la mise en place de ce projet. Un règlement sera mis en place. L'association sportive d' Hervilly envisage de prendre en charge l'acquisition des buts.

Les démarches pour les éventuelles subventions et le financement de ce projet sont en cours. La décision définitive se fera à la suite de ses démarches.

### **6) Présentation convention FDE "rue de la dessous"**

En ce qui concerne l'effacement de réseau rue de Bretagne et route de Roisel à Hervilly, les travaux débuteront au cours du mois de novembre. La convention est maintenant signée, un accord est trouvé avec le syndicat d'eau pour la tranchée commune. Après étude de la nouvelle proposition financière par la FDE pour l'effacement rue de la Dessous à Hervilly, le coût prévisionnel est de 50 % moins onéreux que la première estimation fin 2015. Signature de cette nouvelle convention voté à l'unanimité par les conseillers présents.

## **7) Délibération modification statutaire SISCO, changement de nom**

*Afin de respecter le cheminement de la procédure, le conseil municipal vote à l'unanimité le changement de nom du SISCO de Bernes en SISCO de la Haute-Somme.*

## **8) Délibération entretien locaux communaux**

*Dans le cadre de l'entretien et du nettoyage de la salle de motricité et de la classe d'école, le conseil municipal vote à l'unanimité le contrat d'une heure par mois de Mme KULAWIACK·A*

## **9) Questions diverses**

*En raison de la fermeture de classe de notre commune, M·JACQUET nous expose un projet de réaménagement de la classe d'école. La salle de réunion et le bureau de notre secrétaire se trouvant actuellement à l'étage, le projet est de créer un accès handicapé et transférer la mairie au rez-de-chaussée dans la classe de l'école.*

*La séance est levée à 20h30*